

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 12 juillet 2016, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents : M. Léo Lelièvre, maire
 MMES Nadine Lelièvre, conseillère
 Murielle Couture, conseillère
 MM. Réjean Desbois, conseiller
 Réal Roussy, conseiller
 Jacques Roussy, conseiller

Est absent : Roland Vallée, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Léo Lelièvre, maire

Est également présent :
Luc Lambert, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, ouvre à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2016-07-121

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux du 14 et 16 juin 2016
- 4- Correspondance
- 5- Liste des comptes du journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Liste des comptes fournisseurs
- 7- Soumissions lumières à Del
- 8- Systèmes de caméra de surveillance
- 9- Autres sujets : Obtention d'une servitude pour champ d'épuration sur la propriété de Mme Diane Lapierre
Obtention d'une servitude de puisage d'eau et de passage de tuyau d'aqueduc sur la propriété de M. Bernard Young
Transfert et fermeture de compte du comité du Festival
M. Marc Desbois – Demande d'appui pour faire déplacer une pancarte de signalisation
- 10- Période de questions
- 11- Clôture de la session

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point autres sujets ouvert.

2016-07-122

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 14 ET 16 JUIN 2016

Il est proposé par Réjean Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte les procès-verbaux du 14 et 16 juin 2016 tels que rédigés.

2016-07-123

CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance pour le mois de juin 2016.

2016-07-124

Liste des comptes du journal des déboursés et rapport des salaires nets

Le conseil municipal prend acte de la liste des comptes du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de juin 2016.

2016-07-125

Liste des comptes fournisseurs

Il est proposé par Murielle Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de juin 2016.

2016-07-126

Soumissions lumières à DEL

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal à inviter deux soumissionnaires pour le remplacement des lumières de rues par des lumières au Del sur tout le territoire municipal sauf la route 132 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu deux soumissions conformes au montant suivant : Berthelot Entreprises Électrique Inc. 42 945.46 \$ et Serge A. Couture Électrique Inc. 58 827.88 \$.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte la soumission Berthelot Entreprises Électrique Inc. au montant de 42 945.46 \$ et accorde le contrat aux conditions stipulées à la section 3 du document d'appel d'offres numéro 2016-01.

2016-07-127

Systèmes de caméra de surveillance

Il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise l'achat et l'installation de systèmes caméra de surveillance à l'hôtel de ville et au garage municipal.

2016-07-128

Obtention d'une servitude pour champ d'épuration sur la propriété de Mme Diane Lapière

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité ;

QUE la Municipalité obtienne de Madame Diane Lapière une servitude réelle et perpétuelle pour l'établissement d'un champ d'épuration devant desservir la propriété du 184, chemin Saint-Isidore, où se trouve installé le musée commémorant l'ancienne chapelle de Saint-Isidore.

QUE cette servitude comporte l'établissement d'une propriété superficielle au profit de la Municipalité pour les installations et ouvrages qui seront installés sur le terrain affecté par la servitude, le tout à titre gratuit et aux conditions usuelles.

QUE le maire et le directeur-général soient autorisés à signer l'acte de servitude pour et au nom de la Municipalité.

2016-07-129

OBTENTION D'UNE SERVITUDE DE PUISAGE D'EAU ET DE PASSAGE DE TUYAU D'AQUEDUC SUR LA PROPRIÉTÉ DE M. BERNARD YOUNG

Il est proposé par Réjean Desbois et résolu à l'unanimité ;

QUE la Municipalité obtienne de Monsieur Bernard Young, propriétaire d'une partie du lot 907, cadastre du Canton de Percé, une servitude de puisage d'eau et de passage de tuyau d'aqueduc à même le puits existant sur le susdit terrain, et ce en vue d'alimenter en eau potable le musée de l'ancienne chapelle de Saint-Isidore érigé sur une autre partie du lot 907 dudit cadastre appartenant à la Municipalité.

QUE l'établissement de cette servitude avec droit de propriété superficielle pour les installations qui seront érigées par la Municipalité soit à titre gratuit et aux conditions usuelles.

QUE le maire et le directeur-général soient autorisés à signer l'acte de servitude.

2016-07-130

TRANSFERT DU SOLDE ET FERMETURE DE COMPTE DU COMITÉ DU FESTIVAL

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal autorise le transfert du solde de compte du comité du festival folio # 227034 dans le compte de la Corporation économique de Sainte-Thérèse-de-Gaspé folio # 227025.

QUE le conseil municipal autorise la fermeture du compte du comité du festival folio # 227034.

QUE monsieur Léo Lelièvre et madame Hélène Shannon soient autorisés à signer les documents relatifs au transfert et à la fermeture des comptes ci-haut mentionnés.

2016-07-131

MONSIEUR MARC DESBOIS – DEMANDE D'APPUI POUR FAIRE DÉPLACER UNE PANCARTE DE SIGNALISATION ROUTE 132

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a installé une pancarte de signalisation sur la route 132 devant la propriété de monsieur Marc Desbois ;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle pancarte est située au centre de son terrain et qu'elle diminue considérablement son champ de vision vers la route 132 ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Desbois a toujours entretenu la partie de l'emprise de la route 132 située en face de sa propriété de façon impeccable ;

CONSIDÉRANT QUE lors du début des travaux d'installation monsieur Desbois n'avait pas réalisé immédiatement l'impact que cette nouvelle structure aurait dans son champ de vision ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité convient que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports n'avait pas à aviser monsieur Desbois de l'installation de cette nouvelle signalisation et que déplacer cette pancarte occasionnera des frais supplémentaires ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Réjean Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal appuie la demande de monsieur Marc Desbois et demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de reconsidérer la demande de déplacement de la pancarte de signalisation située devant la propriété de monsieur Marc Desbois.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19 : 42 heures et elle s'est terminée à 19 : 49 heures.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Luc Lambert, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2016-07-132

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Réal Roussy à 19.50 heures.

Léo Lelièvre, maire

Luc Lambert, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Léo Lelièvre maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »